

# ADHÉSION

60 € / an

- Accès à toutes nos actions
- Une inscription par exploitation, tous les associés en bénéficient
- Des tarifs préférentiels lors d'activités payantes (réunions avec intervenants spécialisés, voyages d'étude, ...)
- Accès au réseau national des groupes de développement
- Des newsletters pour être informé de nos actions
- Le programme annuel des actions collectives de la Manche
- La revue trimestrielle CRDA Contacts

## Une équipe de proximité à votre écoute !



Isabelle EMOND  
02 33 79 41 76  
[crdamanche@manche.chambagri.fr](mailto:crdamanche@manche.chambagri.fr)



Valentine LE VELLY  
Valognes  
02 33 95 46 00  
[cotentin@manche.chambagri.fr](mailto:cotentin@manche.chambagri.fr)



Catherine BRUNEL  
St Lô / Coutances  
02 33 19 02 60  
[bocage@manche.chambagri.fr](mailto:bocage@manche.chambagri.fr)



Isaure DE THEZY  
Avranches  
02 33 79 41 70  
[baie@manche.chambagri.fr](mailto:baie@manche.chambagri.fr)



[CRDA Manche](https://www.facebook.com/CRDAManche)



# Oser innover, la force des groupes !

Pour en savoir plus sur le réseau des groupes, flashez ce flashcode avec votre smartphone



[CRDA Manche](https://www.facebook.com/CRDAManche)

Les missions d'animation et les actions des GVA, CRDA et Cotentin Réseau Rural sont mises en œuvre avec l'appui des conseillers des chambres d'agriculture de Normandie. Avec la participation financière du Conseil Départemental de la Manche et du CasDar



Les collectifs agricoles sont des vecteurs d'émergence, de partage et de diffusion de nouvelles pratiques sur les principes de la triple performance : économique, environnementale et sociale

Accompagnés de tous les acteurs du monde agricole, les groupes conduisent des actions pour répondre aux besoins du terrain sur différentes thématiques : stratégie d'entreprise et organisation du travail, relations humaines et communication, l'adaptation aux évolutions climatiques...

Leurs initiatives sont reconnues par les acteurs institutionnels comme en témoigne la labellisation GIEE (Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental) de certains groupes.

**Rejoignez-nous et devenez  
acteur dans votre territoire  
du développement,  
de la recherche  
de l'innovation**

**Philippe LECOMPAGNON**  
Président du CRDA Manche

**Marie-Ange DUBOST**  
Présidente de Cotentin Réseau Rural

**Christophe HEURTAUX**  
Président du CRDA Bocage

**Isabelle BOULANGER**  
Présidente du CRDA Baie



10 juin 2021 – Cultivons l'avenir - Prairiales



Novembre 2021 – 3 réunions info PAC



Décembre 2021 – 2 soirées ciné-débat  
*Bienvenue les vers de terre*

## Le réseau des groupes, un collectif pour avancer et innover

Pour le programme des actions collectives 2022,  
renseignez-vous auprès de vos animatrices



### Réduisez vos frais de formation

Un crédit d'impôt permet aux chefs d'exploitations, imposés au bénéfice réel, de disposer d'une aide à la formation de 10.25 €/heure (SMIC horaire en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021), dans la limite de 40 heures/an et par exploitation, soit 410 € au total.

Si vous n'êtes pas imposable, vous pouvez également bénéficier de cette aide, sous forme de remboursement par le trésor public. Cette aide n'est valable que pour les formations payantes.

Parlez-en à votre comptable !

### Aides au remplacement

Vous êtes exploitant, vous pouvez bénéficier d'une aide de :

- 35 € pour une demi-journée de remplacement (si 3 h 30 de remplacement minimum)
- 70 € pour une journée de remplacement (si 7 h 00 de remplacement minimum)

Conditions : avoir recours à une association de remplacement dans les 90 jours après la date de participation à une journée de formation ou de développement agricole dans la limite de 10 jours /personne et par an, et 12 jours pour les jeunes agriculteurs (Moins de 5 ans d'installation)

Contactez le service de remplacement de la Manche !